

LE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL
ET LE FINANCEMENT DU CCR

DE M. ANDRE DU BUS DE WARNAFFE

A MME CECILE JODOGNE, MINISTRE EN CHARGE
DE LA SANTÉ

Mme Cécile Jodogne, ministre.- Le dépistage du cancer colorectal, ou cancer de l'intestin, constitue l'une des trois priorités de la Commission communautaire française en matière de médecine préventive. Les deux autres sont le dépistage du cancer du sein et la prévention et le dépistage de la tuberculose.

Comme vous le rappelez, les programmes bruxellois et wallon sont différents du programme flamand. Ce dernier présente les taux de couverture les plus élevés si l'on compare les trois Régions du pays. La Commission communautaire française a hérité du programme mis en place en 2009 en Fédération Wallonie-Bruxelles à l'initiative de la ministre de la Santé de l'époque, Catherine Fonck. Pour le moment, la Commission communautaire française contribue au financement du Centre communautaire de référence pour couvrir les frais relatifs à la part bruxelloise du programme, qui a été évaluée à un quart du coût total du programme francophone. Pour l'année 2017, ce financement a été de 230.000 euros.

La participation au programme a évolué progressivement au cours des années. À Bruxelles, la participation moyenne au cours de l'année 2017 a été de 12,5%. C'est un taux proche de celui enregistré dans certaines provinces wallonnes, comme celle de Liège ou du Hainaut. Aucune province en Wallonie n'atteint le taux de 25%. Le taux de couverture est effectivement insuffisant, même si des progrès ont été enregistrés au cours de l'année 2017.

Dans votre interpellation, vous évoquez la nouvelle mesure de dépistage que représente le test immunologique ou test IFOBT (Immunochemical Fecal Occult Blood Test), qui a remplacé le test au gaïac, ou test GFOBT (Guaiac Fecal Occult Blood Test) en 2016. J'ai décidé à cette époque d'augmenter les moyens alloués à ce programme pour financer ce nouveau test. Ce changement a permis de simplifier la procédure du test pour ses utilisateurs et d'augmenter l'adhésion de ceux-ci au programme.

Monsieur du Bus de Warnaffe, je me permets de rectifier l'un des éléments de votre interpellation. Le Centre communautaire de référence (CCR) attire en effet mon attention sur le fait que les données relatives aux coloscopies réalisées à la suite d'un test positif se situent aux alentours des 75% au cours des années précédentes. Le pourcentage de 60% pour l'année 2017 est dû au fait qu'il faut parfois plusieurs mois pour que les patients réalisent une coloscopie. Ce pourcentage est donc amené à évoluer à la hausse par la suite. Tout ceci représente des sous-estimations, puisqu'il n'existe pas à l'heure actuelle de registre des coloscopies. Des discussions entre l'État fédéral et les entités fédérées sont en cours pour envisager la mise en place d'un tel registre. Le faible taux de coloscopies est donc toutefois à relativiser.

Depuis le début de cette législature, et au départ à l'initiative de mon cabinet, des concertations ont eu lieu et se poursuivent encore avec la Vlaamse Gemeenschap et la Commission communautaire commune. Il s'agit de prendre acte des résultats du programme de dépistage en cours et d'envisager, sur cette base, les modalités d'un programme bruxellois qui permettrait de surmonter les difficultés rencontrées par le dispositif existant. Les opérateurs de

dépistage que sont le CCR et Brumammo sont associés à ces discussions, qui se nourrissent largement de leur expertise et de leur expérience.

C'est ainsi que nous souhaitons, dès cette année 2018, mettre en place un programme pilote novateur. Celui-ci serait coordonné par un opérateur bruxellois, Brumammo, qui déléguera certaines activités du programme au CCR. Cette approche permet de ne pas créer de doublons et de profiter de l'expertise du CCR.

Le programme pilote prévoit de mettre les kits de dépistage à disposition du public cible via les pharmacies. Les personnes concernées recevront, comme auparavant, un courrier les invitant à se procurer le kit.

Les médecins généralistes joueront toujours un rôle dans ce nouveau programme, pour tous les patients ayant un médecin de référence. Le nouveau programme permettra notamment de toucher les personnes qui n'ont pas de médecin généraliste attiré, ce qui est fréquent à Bruxelles. Une campagne de communication sera organisée afin de sensibiliser le public et les relais potentiels de ce programme.

Nous espérons un démarrage avant la fin de cette année, mais vous vous doutez bien que le lancement de ce type de projet nécessite un travail de préparation, de réflexion et de concertation très important.

La Commission communautaire française et la Commission communautaire commune cofinanceront ce programme et des discussions assez avancées avec la Vlaamse Gemeenschap me donnent bon espoir quant au fait qu'un soutien pourrait aussi venir de ce côté. Un autre volet de ce projet consistera à articuler ce programme avec le dispositif de promotion de la santé, avec le souci de réduire les inégalités dans l'accès au dépistage.

Il s'agit donc de tester ce nouveau dispositif et de l'évaluer. Notre objectif est d'améliorer la couverture tout en gardant une maîtrise des coûts.

Le modèle flamand, s'il permet une couverture importante, représente un coût considérable. S'il était appliqué à Bruxelles, le budget existant devrait être au moins doublé. De plus, il n'est pas inutile de rappeler que beaucoup des tests effectivement diffusés en Flandre - à peu près la moitié - ne sont pas utilisés, ce qui représente une perte non négligeable. Si cette méthode était appliquée à Bruxelles, étant donné la plus grande mobilité de la population de la capitale, sa diversité de langues et de cultures, les proportions de kits non utilisés seraient sans doute encore plus importantes. Cela ne me paraît donc pas constituer une approche optimale pour Bruxelles.

J'estime que le projet pilote dont je vous ai parlé est une tentative prometteuse pour améliorer la couverture et que l'implication des différentes autorités dans ce projet est un signal important pour toutes les Bruxelloises et tous les Bruxellois. Je serai évidemment très attentive aux résultats de l'évaluation de la phase pilote.